

**BARAZA LA KIVU
C.P. 405 Succ. St-Michel,
Montréal, Québec, Canada, H2A 3N1**

Montréal, le 12 juillet 2000.

Lettre ouverte à Monsieur Louis Michel, Ministre belge des Affaires Étrangères.

Objet : Notre désapprobation totale au sujet du mandat d'arrêt international du juge Damien Vandermeesch contre le Ministre Congolais des Affaires Étrangères.

Monsieur le ministre,

Nous nous adressons à vous parce que vous rentrez du Congo. Vous avez donc vu la situation extrêmement dramatique dans laquelle vit le peuple Congolais depuis l'agression de notre pays par l'Uganda, le Rwanda et le Burundi. Depuis août 1998, nous vivons une partition de fait de la RD Congo, chose inacceptable pour les 45 millions des Congolais, d'où leur refus catégorique de collaborer avec les envahisseurs tutsi du Rwanda, du Burundi et de l'Uganda. S'étant butés à ce refus absolu de notre peuple, les tutsi se sont résolus à décimer les Congolais des provinces occupées.

Notre lettre s'écartera des normes conventionnelles. Elle sera un peu longue, car nous avons jugé utile d'utiliser des références (publications historiques et récents articles de journaux) pour éclairer l'opinion et faciliter la tâche aux autorités belges dans la recherche des bourreaux et dans leur lutte contre l'impunité. Selon la télévision belge captée sur **TV 5** ce mardi 4 juillet 2000, le juge belge Damien Vandermeersch va lancer un mandat d'arrêt international contre Monsieur Abdulaye Ndombasi Yerodia, Ministre Congolais des Affaires Étrangères. Être juge et partie est une tâche extrêmement difficile. Ce juge reproche au chef de la diplomatie congolaise d'avoir prononcé un discours incitant « à la violence et à la haine raciale. » Soutenant l'initiative du juge Vandermeesch vous avez dit : « Laissons la justice suivre son cours normal. » Et la journaliste qui présentait les informations d'ajouter qu'il faut « trouver le bourreau » et ouvrir un chapitre de « lutte contre l'impunité. » Nous désapprouvons catégoriquement ce juge et nous lui suggérons de lancer ses mandats contre les génocidaires tutsi et leurs collaborateurs locaux qui déciment le peuple Congolais. Nous dénonçons aussi la stratégie occidentale de couvrir et de couvrir les tutsi tout en salissant les autorités congolaises, stratégie dont la visée ultime est de casser le Bouclier National, c'est-à-dire les combattants Mayi Mayi que certains médias assimilent déjà à des vulgaires milices et à des interahamwe.

Nous sommes très déçus de voir qu'au lieu de compatir avec le peuple Congolais profondément endeuillé et de poursuivre les bourreaux tutsi, les autorités belges prennent des initiatives qui dénotent une attitude raciste, un parti pris et une complicité avec les agresseurs rwando-ugando-burundais dont la mission est d'exterminer les populations Congolaises dans les provinces occupées. En effet, l'**International Rescue Committee**, un des organismes américains les plus conservateurs, a donné dans son rapport du 8 juin 2000 le chiffre de **1,7 million Congolais tués par les tutsi** à l'est de la RD Congo depuis août 1998. Parmi ces victimes on dénombre «**600 000 enfants de moins de cinq ans** », voir Jooned Khan, «Dix ans d'holocauste », **La Presse** (Montréal) du 11 juillet 2000. Les sources indépendantes estiment à plus de **2.5 millions** les victimes de ce dépeuplement systématique car il faut y ajouter les Congolais tués par l'armée ougandaise dans les régions occupées de l'Équateur, les morts dans les camps des réfugiés en Tanzanie, en Zambie, au Soudan, en République Centrafricaine, en Uganda. Les tutsi ont enterré des femmes vivantes à Kalambi (Mwenga); bizimana karahamuheto a supervisé le massacre de Makobola et ses environs (Fizi), massacre qui fit plus de 1000 morts; l'hôpital de Mukongola (Kabare) vient d'être rasé par les tutsi laissant 60 malades et quatre infirmiers dans les décombres. Le mutisme des autorités belges au sujet de la naissance ex nihilo de la tribu banyamulenge a mis à jour non seulement leur manque de volonté à œuvrer pour ramener la paix au Congo mais surtout leur complicité avec les génocidaires tutsi quant à l'invasion de notre pays et les conséquences désastreuses de cette agression. Ces autorités ont épousé la distorsion de l'histoire au lieu d'éclairer l'opinion internationale sur la vérité historique du Congo, surtout en ce qui concerne sa composition ethnique.

L'initiative du juge Damien Vandermeersch nous rappelle le grand racisme qui a caractérisé la période des conquêtes coloniales en Afrique comme en témoignent les extraits suivants concernant le cas du Congo: « *At one time the population of the Belgian Congo was assumed to be about 40 million, but shortly before 1910 official estimates reduced this figure to 15.5 million. In 1933 the Belgian Government adopted the figure of 9.5 million, and in 1935 that of 11 million. In the case of the Belgian Congo, the difference between the first estimate of 40 million and the figure of 15.5 million recognized in 1910 was attributed by critics to the depopulation caused by the exploitation of the country during the régime of Free State. Partisans of the Free State on the other hand attributed it to the introduction of disease by Europeans; others were content to find the cause simply in the existence of european occupation-la pénétration européenne, telle quelle, par elle même.* » Lord Hailey (1968), **An African Survey Revised 1956. A Study of problems arising in Africa South of Sahara**, Oxford Universty Press, pages 120-121.

De ces maladies dévastatrices que la colonisation européenne a introduites dans notre pays l'un des grands historiens, Davidson Basil, qui a le mérite de s'être rendu au Congo belge en dresse une liste non exhaustive évidemment. Il écrit : « *On fit des tentatives pour s'attaquer au moins aux pires manifestations de beaucoup des nouvelles maladies que la pénétration européenne avait introduites au Congo, dont quelques unes des plus dévastatrices étaient la tuberculose, la méningite cérébro-spinale, la typhoïde, la syphilis et l'influenza.* » Davidson Basil (1957), **Le Réveil de l'Afrique**, Présence Africaine, Paris, p.69. Cette situation dramatique de l'époque de l'ÉIC (État Indépendant du Congo) et du Congo belge est celle que nous vivons aujourd'hui. L'opinion nationale et internationale sait que les _ des militaires ougandais, rwandais et burundais présents au Congo sont porteurs du virus mortel du SIDA. L'histoire se répète au Congo de Lumumba.

Juste au moment où nous venons de franchir le cap de 40 millions d'habitants, les Occidentaux ont immédiatement largué le triumvirat génocidaire (Museveni, Kagame et Buyoya) sur notre pays. Le

premier Museveni se vante de sa mission : «*I know these Americans very well. When I go to them, I talk about regional integration, women emancipation and environment protection and they give me money.* » voir **The Shariat** (Kampala), du 15 au 21 avril 1997. De l'argent que Museveni reçoit de ses maîtres américains il achète des armes. Avec ces armes, il extermine le peuple Congolais : «*Ugandan army officers in Bunia ... admit they are involved. People will say that the UPF(ugandan defence forces) killed them and they are right, says one sergeant.* » voir Lara Santora, « Congo's death spiral. A brutal massacre underscores the need for action », **Newsweek** (New-York) du 21 février 2000. L'auteur ajoute que les villages lendu sont complètement vidés de leurs habitants par les soldats ugandais afin de créer de vastes pâturages «*.. to devastate Lendu villages and empty the land for more grazing* » pour les éleveurs hima (tutsi ugandais). De son côté le journal **The New Vision** (Kampala) dans plusieurs de ses éditions de mars-avril 2000, se référant aux interpellations du parlementaire Shanon Kanungulu, précise que les exhumés de Kanungu et d'ailleurs en Uganda sont bel et bien des réfugiés Congolais et des Hutu rwandais massacrés par les soldats ugandais.

De leur côté, les rwandais ne cachent pas non plus leurs commanditaires. En effet, dans la sélection hebdomadaire du quotidien **Le Monde** (Paris) du 28 août 1998, les agresseurs tutsi ont clamé tout haut avoir «*obtenu le feu vert de la France et des Etats-Unis* » pour envahir la République Démocratique du Congo. Le professeur Filip Reyntjens ne s'est pas trompé en affirmant que « le problème se trouve au Rwanda » dans **La Libre Belgique** du 11 août 1998. À l'époque de l'EIC le carnage était si fort que certains soldats européens affectés à la tâche ont eu le dégoût de continuer l'extermination du peuple Congolais et ont préféré rentrer chez eux. «*On fit venir des officiers européens de nombreuses nations pour commander les milices levées parmi les indigènes (...) La brutalité devint la règle. Il y eut tellement d'horreurs que plus tard le gouvernement italien retira les officiers qu'il avait mis à la disposition de l'EIC.* » Davidson Basil, **op.cit**, p. 60. De son côté, Edmund D. Morel renchérit en parlant d'un parfum... **le parfum du Maniema** :

«*The caravan road between Kasongo and Tanganyika is strewn with corpses of carriers (...) The carriers, weakened, ill, insufficiently fed, fall literally by hundreds; and in the evening, when there happens to be a little wind, the odour of bodies in decomposition is everywhere noticeable, to such an extent, indeed, that the Italian officers have give it a name «Manyema perfume.* » Morel D. Edmund (1919), **Red Rubber. The Story of Rubber Slave Trade which flourished on the Congo for twenty years, 1890-1910**, The National Labour Press, Ltd, London (New and Revised Edition), p. 78.

Le juge Damien Vandermeesch s'est trompé de bourreau. S'il veut réellement livrer bataille contre l'impunité, il devra s'attaquer aux envahisseurs rwandais. En effet, grâce au **National Post** (Toronto) du 1^{er} mars et du 19 avril 2000, il est maintenant clair et indiscutable que c'est Paul Kagame qui a personnellement déclenché le génocide au Rwanda en ordonnant le bombardement de l'avion qui transportait les Présidents Habyarimana du Rwanda et Ntaryamira du Burundi. Un tel fait constitue une circonstance très aggravante au cas Kagame. Dès lors contre qui il faut réellement lancer des mandats d'arrêt internationaux ? Est-ce par nostalgie de l'impunité des crimes coloniaux, ou tout simplement par mépris (**kazarau** en Swahili) à l'endroit du peuple Congolais que les Belges vont lancer leur mandat contre le Ministre des Affaires Étrangères ? Au moment où le peuple Congolais est en train d'enterrer et de pleurer des milliers des siens, tués quotidiennement par les armées tutsi de l'Uganda, du Rwanda et du Burundi et leurs valets congolais, pourquoi les Belges, dans leur entreprise de « trouver le bourreau » et de la « lutte contre l'impunité », n'osent pas

attaquer le mal à la source, c'est-à-dire lancer des mandats d'arrêt contre Museveni, Kagame et Buyoya? La barbarie de ce triumvirat génocidaire n'a-t-elle pas sauté aux yeux de toute la planète quand leurs armées ont rasé devant les observateurs des Nations-Unies la ville de Kisangani faisant plus de 2000 morts et autant des blessés? Les dégâts faits dans cette ville sont sans précédent que même les Nations-Unies dont on connaît la mollesse dans la solution des crises en Afrique ont demandé aux rwandais et aux ugandais faire des réparations suites aux dommages inestimables causés à Kisangani.

Nostalgie coloniale ? La date du 4 juillet n'a pas été choisie au hasard. C'est le 5 juillet 1960 que les troupes de l'Otan ont envahi le Congo donnant ainsi carte blanche à Moïse Tshombe de proclamer la sécession katangaise le 11 juillet, à Kalondji Mulopwe de proclamer celle du sud Kasai le 8 août et à Mobutu de faire son premier coup d'État le 14 septembre 1960. La suite : L'Élu du peuple, Patrice Lumumba fut renversé et assassiné; les espoirs de l'indépendance si chèrement conquise s'évanouirent... pour longtemps. Il est prouvé aujourd'hui que ce sont les Belges, les Américains via leur CIA et certains hauts officiers de l'ONU au Congo corrompus par les mêmes Américains qui jouèrent un rôle déterminant dans le renversement et l'assassinat de Patrice Lumumba. Voir « Pourquoi et comment Lumumba fut assassiné », **Le Nouvel Afrique Asie** (Paris), juin 2000 ; Ludo De Witte (2000), **L'assassinat de Lumumba**, éd. Karthala, Paris et « Qui a tué Lumumba » émission spéciale de **TV 5** du 11 juillet 2000.

Nous sommes obligés de rappeler à l'opinion belge et internationale les hauts faits accomplis par les Congolais pour l'honneur des Occidentaux, particulièrement des Belges pendant les deux guerres mondiales. En 1914-18, c'est les Congolais qui ont libéré le Rwanda, le Burundi ; Mahenge et Tabora en Tanzanie. En 1940-45, les soldats Congolais ont combattu au Cameroun, au Nigéria, en Égypte, au Moyen-Orient ; en Éthiopie, la libération de Saïo, Gambela et Asosa est inscrite à l'actif des Congolais. N'eut été l'effort de guerre demandé au peuple Congolais, n'eut été notre uranium indispensable à la fabrication de la bombe atomique, le monde aurait un autre visage aujourd'hui. La victoire, les Alliés la doivent en grande partie au peuple Congolais. De ceux-ci (Alliés) les Congolais méritent mieux que l'extermination soutenue par la Belgique. Nous sommes pour des bonnes relations belgo-congolaises ; mais elles doivent être établies sur des véritables paramètres historiques et sur le respect mutuel. C'est le plus grand héritage que les deux peuples, Belge et Congolais, devront laisser à leur postérité. Nous demandons aux Belges, anciens colonisateurs de trois pays (Congo, Rwanda et Burundi) de s'impliquer positivement dans le processus de la recherche d'une paix durable dans la Région des Grands Lacs Africains en exigeant de façon ferme le retrait immédiat et sans condition des troupes agresseuses rwando-burundo-ugandaises de la RD Congo et la réparation tous les dommages moraux, psychologiques et matériels causés au peuple Congolais par ces agresseurs.

Dans l'espoir que la présente attirera votre attention sur cette grave crise, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Forum **Baraza La Kivu**

Paluku Kivikwamo, Président.

P.O./ Djabir Pene Kambi, Secrétaire